



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

299^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-240921
Le 21 septembre 2024
de 10 h 50 à 15 h
Campus d'Edmundston

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-240921



CDU-240921

UNIVERSITÉ DE MONCTON

299^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 21 septembre 2024

de 10 h 50 à 15 h

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Sandrine Poulin	Extérieur des régions
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Denis Prud'homme	
Don Bélanger	Nord-Ouest	Recteur et vice- chancelier	U de M
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Bruno Roy	Sud-Est
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	Eddie Rutanga	Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)
Nathalie Brideau	Nord-Est	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Morel Caissie	Nord-Ouest		
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)		
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)		
Denise Frenette	Sud-Est		
Daniel Goguen	Extérieur des régions		
Louise Imbeault	Chancelière		
Jonathan Landry	Extérieur des régions		
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)		
Alexandre Lévesque	Étudiant (Monxton)		
Denis Mallet	Nord-Est		
Yan Loïc Njaha	Étudiant (Edmundston)		
Isabelle Paulin	Nord-Est		

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Pierre Philippe Ferguson, vice-recteur	Shippagan
Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Julie Thériault Marquis	Observatrice
Paul Ward, directeur, Direction des communications	U de M

Personnes excusées : Lamia Bettira, Diane Carey, Sébastien Dupuis et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1. Accueil d'une nouvelle membre	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	4
5.1 OJC Rapport des Affaires professorales	4
5.2 OJC Procès-verbal CEX-240819	6
5.3 OJC Rapport du Sous-comité de la planification – Évaluation des programmes	6
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	8
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-240615.....	8
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-240615.....	8
8.1 Dénomination de l'Université de Moncton.....	8
8.2 État des lieux – Plan marketing et stratégie de communication de l'Université de Moncton.....	9
8.3 Plan d'équité en matière d'emploi	10
8.4 Plan d'action pour la gestion des risques	11
8.5 Autres	11
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-240819	11
9.1 Nomination de la directrice générale de la bibliothèque	11
9.2 Autres	12
10. NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF POUR LE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	12
11. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	12
11.1 Nomination au Conseil de l'Université – membre résidant dans le Nord-Est	12
12. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	13
12.1 Suivi du Sénat académique SAC-240607 ET DU CFI-240830	13
12.1.1 Création du BASCI.....	13
12.2 Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires (1 ^{re} lecture)	13
13. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	15
14. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT	15
15. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE	15
15.1 SAC-240826.....	15
16. AFFAIRES NOUVELLES.....	15
16.1 Inscriptions à l'international	15
17. DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE – PRÉVISIONS DE LA COLLECTION DE FONDS 2024-2025.....	16
18. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	16
19. PROCHAINE RÉUNION	17
20. CLÔTURE.....	17
21. HUIS-CLOS	17

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
DOCUMENTS	18
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	
DOCUMENT B : Rapport des Affaires professorales	
DOCUMENT C : Évaluation des programmes en marketing	
DOCUMENT D : Évaluation du Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat	
DOCUMENT E : Évaluation de la Maîtrise ès sciences appliquées	
DOCUMENT F : Plan d'équité en matière d'emploi 2024-2025 (ébauche)	
DOCUMENT G : Gestion des risques	
DOCUMENT H : Tiré à part – Politique de sélection des cadres (recteur)	
DOCUMENT I : Attributions et composition du CDU	
DOCUMENT J : Création du BASCI	
DOCUMENT K : Tableau de bord – Prévisions collecte de fonds 2024-2025	
DOCUMENT L : Processus d'évaluation du rendement de la rectrice ou du recteur	

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

10 h 50 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

1.1. Accueil d'une nouvelle membre

Le président souhaite la bienvenue à Sandrine Poulin de Fredericton.

Quatre personnes se sont excusées de la réunion, soit Lamia Bettira, Diane Carey, Sébastien Dupuis et Terry Richardson.

Janice Comeau et Paul Ward sont nommés scrutateurs.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 13 septembre 2024 avec accès au projet d'ordre du jour et aux documents de la réunion sur le portail numérique. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

5. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

R : 01-CDU-240921

Mike Bannister, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement(OJC) tels qu'ils ont été présentés. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

5.1 OJC Rapport des Affaires professorales

Voir le Document B

SABBATIQUES

Sabbatiques reportées (accordées antérieurement)

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Type	Durée	Dates	
				Début	Fin
Lynne Chantal BOUDREAU	Éducation – DESRH	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Christine PAULIN	FASS – ÉHÉP	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Marie-Andrée PELLAND	FASS – Sociologie et criminologie	A	1 an	1 ^{er} sept 2025	31 août 2026

NOMINATIONS (*faites par le VRER et le VRARH, pour information au CDU*)

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil de l'Université, anciennement le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs de cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH. Celles-ci sont conformes aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
DIRECTION DE DÉPARTEMENT/ÉCOLE					
Jean-François BISSON	Sciences – Dép. de physique et d’astronomie	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
Hesam ESFAHANI	FASS – Dép. de sociologie et de criminologie	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
Samuel GAUDET	Sciences – Dép. de mathématiques et de statistique	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
Mohsen GHRIBI	Ingénierie – Dép. de génie électrique	Reconduction	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
Moustapha KARDOUCHI	Sciences – Dép. d’informatique	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
Michel MALLET	FASS – Dép. de traduction et des langues	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
Jean-François RICHARD	Éducation – Dép. d’enseignement au primaire et de psychopédagogie	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
Marc SURETTE	Sciences – Dép. de chimie et biochimie	Nouveau (intérimaire)	1 an	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2025
DIRECTION ADJOINTE DE DÉPARTEMENT					
Gabriel ARSENAULT	FASS – École des hautes études publiques (science politique)	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2026
Jean-Pierre BOOTO EKIONEA	Administration – Dép. de comptabilité	Nouveau	1 an	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2025
Olivier CLARISSE	Sciences – Dép. de chimie et biochimie	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2026
RESPONSABLE DE PROGRAMME					
Joëlle MARTIN	Arts et sc. soc. – Prog. information-communication	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA					
Arianne DESROCHERS	FASS – Dép. de traduction et des langues / CRC en traduction et colonialisme	Nouveau	5 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2029

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
AUTRES					
Éric Mathieu DOUCET	FSSSC – Direction scientifique par intérim – Institut d’études acadiennes	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2026
Charles GAUCHER	FASS – Rédacteur en chef de la Revue	Reconduction	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027
Nathalie PARENT	Bibliothèque Champlain - Directrice du service de gestion documentaire	Reconduction	3 ans	1 ^{er} juil. 2024	30 juin 2027

ADOPTÉES

5.2 OJC Procès-verbal CEX-240819

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 19 août 2024 est reçu aux fins de discussion.

5.3 OJC Rapport du Sous-comité de la planification – Évaluation des programmes

À titre d’information, le Sous-comité de la planification a adopté les recommandations ci-dessous.

5.3.1. Programmes en marketing

Voir le Document C

Améliorations de la gestion du programme	
G-2 COURS	Que le comité pédagogique marketing révise régulièrement le contenu des cours pour s’assurer qu’il réponde aux besoins des personnes inscrites et du milieu professionnel, qu’il soit à jour et qu’il n’y a pas de redondances.
G-6 RECRUTEMENT	Que le comité pédagogique marketing planifie, en collaboration avec le Bureau du recrutement étudiant, faire la promotion du programme auprès de la population étudiante et des entreprises afin de favoriser le recrutement.
G-7 RESSOURCES	Que le comité pédagogique marketing effectue une planification des ressources professorales en tenant compte des besoins en enseignement et en RDC ainsi que l’évolution de la discipline (ex. compétences digitales).
G-8 RÉTENTION	Que le comité pédagogique marketing, en collaboration avec les associations étudiantes, crée des espaces propices pour la communication entre les personnes étudiantes en troisième et quatrième année et celles en première et deuxième année pour favoriser la rétention.
Projet de modifications mineures	
M-1 STRUCTURE	Que le comité pédagogique marketing revoie le statut des cours obligatoires de la majeure et de la mineure.
M-1 STRUCTURE	Que l’évaluation de la structure de l’ensemble des programmes coop à l’Université (FING-003) tienne compte des commentaires par rapport au programme coop en marketing.

Améliorations de la gestion du programme	
M-4 BANQUE DE COURS	Que le comité pédagogique marketing actualise sa banque de cours en incluant des éléments pratiques permettant aux personnes inscrites de se familiariser avec des outils et méthodes du marketingdigital.
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que le comité pédagogique marketing élabore les résultats d'apprentissage du programme (RAP) après avoir revu, en les actualisant, les résultats d'apprentissage généraux (RAG) pour chacun des cours en collaboration avec le Centre d'excellence en pédagogie universitaire.

5.3.2. **Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat**
Voir le Document D

	Améliorations de la gestion du programme
G-4 R-D-C	Que l'ÉSANÉF augmente la visibilité de la R-D-C afin de favoriser le recrutement au 1er cycle et de sensibiliser les personnes étudiantes aux possibilités de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.
G-6 RECRUTEMENT	Que l'ÉSANÉF identifie et mette en oeuvre des stratégies de recrutement en collaboration avec le Bureau du recrutement étudiant.
G-7 RESSOURCES	Que l'ÉSANÉF effectue une planification des ressources professorales en priorisant l'embauche de professeures et professeurs ayant le doctorat et le statut de diététiste professionnelle ou professionnel (Dt.P.) en particulier pour les trois prochaines embauches.
G-8 RÉTENTION	Que l'ÉSANÉF établisse un système de mentorat étudiant afin de favoriser la rétention des personnes inscrites en entamant le processus de socialisation professionnalisante plus tôt dans le programme.
G-9 PÉDAGOGIE	Que l'ÉSANÉF tire profit des salles de simulation du Bureau d'apprentissage par simulation et collaboration interdisciplinaire (BASCI) afin de renforcer le développement des compétences pratiques et interprofessionnelles.
Projet de modifications majeures	
M-1 STRUCTURE	Que l'ÉSANÉF procède à une restructuration du programme de B.Sc. (nutrition) avec internat afin de permettre aux personnes inscrites d'entamer l'apprentissage pratique plus tôt dans la formation.
M-1 STRUCTURE	Que l'ÉSANÉF crée une passerelle pour permettre aux personnes diplômées du D.S.S. d'être admises à la troisième année du programme de B.Sc. (nutrition) avec internat.
M-4 BANQUE DE COURS	Que l'ÉSANÉF actualise sa banque de cours en prêtant attention aux préalables des cours.

5.3.3. **Maîtrise ès sciences appliquées**
Voir le Document E

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

Ajout au point 16 (Affaires nouvelles)

- Point 16.1 : Inscriptions à l'international

R : 02-CDU-240921

Bruno Roy, appuyé par Jonathan Landry, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que modifié. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-240615

R : 03-CDU-240921

François Daigle, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal CDU-240615 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-240615**8.1 Dénomination de l'Université de Moncton****8.1.1. Plan d'action pour le développement de stratégies et d'outils pour contextualiser l'origine du nom de l'Université de Moncton**Présentation

Le recteur et vice-chancelier indique qu'un groupe de travail a été mis sur pied afin de donner suite à la décision du Conseil de l'Université qui porte sur la contextualisation de l'origine du nom de l'institution. Le projet portera le nom suivant : *Diffuser à l'interne et à l'externe l'histoire diversifiée et l'identité actuelle de l'Université de Moncton et de l'Acadie.*

Le groupe de travail est composé des personnes suivantes : Jeanne Mance Cormier (leader), Éric Mathieu Doucet, Robert Richard, Andrée Godin, Marie-Claude Gagnon Roussel, Julien Massicotte, Florence Ott, Émilie Lefrançois, Selma Zaiane-Ghalia et Maurice Basque. Plusieurs partenaires ont été identifiés, notamment l'Équipe de direction et les décanats.

Une charte de projet a été élaborée. Le recteur et vice-chancelier présente les grandes lignes. Une proposition de contextualisation sera présentée à l'Équipe de direction, et par la suite au Comité exécutif et au Conseil pour information. Un rapport d'évaluation des recommandations pour la contextualisation a été identifié comme étant un livrable.

Discussion

Un membre demande si des balises seront développées et si des instructions seront données. Il demande aussi si les activités seront de courte ou de longue durée.

- Le recteur et vice-chancelier indique qu'il préfère que l'on identifie des projets concrets qui captent la région et la culture acadienne. Les projets peuvent être simples et classiques à la fois.

Un membre demande si des gens de la communauté participeront aux travaux.

- Le recteur et vice-chancelier indique que des discussions auront lieu avec des membres de la communauté. Certains organismes seront ciblés.

Un membre demande s'il y a un risque d'un effet contraire, notamment que l'on cherche à justifier la décision du mois de décembre.

- Le recteur et vice-chancelier indique que l'histoire de l'institution est importante et qu'il faut la valoriser dans un esprit qui s'apparente au développement et à la stratégie *Cap sur l'avenir*. Il ajoute que l'on veut sensibiliser les gens à l'histoire de l'Université de Moncton. Par ailleurs, le groupe de travail examinera aussi comment intégrer l'histoire et la culture acadiennes au sein des programmes de formation.

Un membre demande des précisions sur les indicateurs de rendement.

- Le recteur et vice-chancelier rappelle que l'Université de Moncton est reconnue comme étant acadienne et de langue française. Elle doit le demeurer. L'amélioration de la perception de l'Université à ce titre est identifiée comme étant un indicateur de rendement.

8.1.2. Révision de la politique de toponymie de l'Université de Moncton

La secrétaire générale indique qu'elle a présenté au Comité exécutif un document portant sur l'avancement des travaux. À titre d'information, une dizaine de rencontres ont eu lieu depuis le 15 janvier 2024 afin d'étudier les meilleures pratiques et les politiques similaires de quelques universités canadiennes. Les travaux se sont croisés avec des travaux déjà en cours au bureau du développement philanthropique.

Un document de travail a été élaboré et il sera présenté à l'Équipe de direction cet automne. Le document porte, entre autres, sur les facteurs pouvant guider la décision de modifier ou de révoquer une appellation. Le travail se poursuit.

Aucune question n'est soulevée.

8.2 État des lieux – Plan marketing et stratégie de communication de l'Université de Moncton

Invitée : Julie Thériault-Marquis, directrice des initiatives numériques et événementielles

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le directeur de la Direction des communications, Paul Ward, et la directrice des initiatives numériques et événementielles, Julie Thériault-Marquis, présentent le plan d'action de la Direction des communications. Il indique que trois axes stratégiques ont été identifiés, notamment : (1) le rayonnement de l'Université; (2) l'architecture de l'information et (3) l'accompagnement stratégique.

Plusieurs projets sont en cours, notamment : (1) la mise à jour du site web (2024 à décembre 2025); (2) la planification et l'encadrement de l'information et (3) la présence plus forte sur les médias sociaux et les événements publics. Le projet de diffusion de l'information entourant la mise en œuvre de la Stratégie *Cap sur l'avenir* est également en cours.

Le plan d'action prévoit la création de vitrines numériques qui permettra de diffuser l'information au sujet de l'avancement des travaux de la Stratégie. On souhaite également développer un concept de « salle de nouvelles ». Enfin, l'on prévoit des plateformes pour les nouvelles internes et les nouvelles externes. Le site actuel compte 7000 pages et 200 microsites. Bref, il est immense et doit être réaménagé. Ce projet sera fait en étapes. Il sera terminé en 2027.

Par rapport à l'architecture de l'information, le plan d'action prévoit -- pour le nouveau site web -- une section « Nouvelles », un calendrier d'événements, la section « Réussites – valorisation au niveau de l'académique, du culturel et du sport », et la mise en valeur de la RDC.

Enfin, dans le plan d'action, il est prévu que la Direction des communications jouera un rôle d'expert-conseil au niveau des relations médiatiques, de la gestion des crises réputationnelles, de l'appui pour les événements, de la promotion des initiatives internes et de la stratégie communicationnelle.

Discussion

Le président rappelle l'importance d'informer les gens par le site web ou autres moyens. Devons-nous être plus présents sur d'autres supports médiatiques? Comment occuper l'espace médiatique dès maintenant?

- Le directeur indique qu'il s'agit d'un plan d'action à long terme. L'impact du plan d'action est à venir. Il ajoute que les publicités dans les journaux ont moins la cote et qu'il faut savoir les utiliser correctement.
- Il faut être conscient des doublons.

Un membre demande si le tout est accompagné d'une politique de communication. Il serait bien de définir ce que l'on entend par les concepts de « vitrine interne » et de « vitrine externe ». Le directeur indique que celui-ci est en élaboration et que les membres du CDU auront accès aux vitrines internes.

Un membre propose que l'on étudie davantage les sites web de Laval, Sherbrooke et l'UQTR.

Les membres du Conseil rappellent l'importance de communiquer les réussites de la mise en œuvre de la Stratégie en tout temps. Ils encouragent la poursuite de cet objectif.

8.3 Plan d'équité en matière d'emploi

Voir le Document F

Présentation

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente les grands thèmes du plan d'équité en matière d'emploi (2024-2025). Ils sont :

- 1) Analyser les effectifs pour déterminer pour chaque unité le nombre de personnes faisant partie de chacun des groupes désignés;
- 2) Faire une analyse du système d'emploi afin de s'assurer qu'il ne contribue pas à la discrimination directe, indirecte ou systémique;
- 3) Mettre en place des mesures de redressement temporaires pour assurer une représentation équitable des personnes de groupes désignés;
- 4) Mettre en place une structure d'accueil et d'insertion professionnelle;
- 5) Mettre en place des mesures de suivi des objectifs de la *Politique d'équité en matière d'emploi*.

Le VRARH présente les activités reliées à chaque thème. Onze objectifs sont identifiés dont l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la *Politique d'équité en matière d'emploi* et l'organisation de séances d'éducation. L'on prévoit aussi l'élaboration d'un guide de pratiques exemplaires pour l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation en emploi.

Discussion

Le VRARH répond à quelques questions, notamment une question portant sur les embauches des professeures et professeurs. Le VRARH indique qu'il devient important de préparer un rapport sur le profil du corps professoral de chaque faculté en matière d'ÉDI-D. Des paramètres seront développés afin d'aider les membres des comités de sélection dans leur travail.

Le Conseil voit d'un bon œil l'avancement des travaux dans le domaine de l'ÉDI-D.

8.4 Plan d'action pour la gestion des risques

Voir le Document G

Présentation

Le VRARH présente, à l'aide de diapositives électroniques, les huit risques les plus importants de l'institution. Ils sont :

- 1) Réticence au changement au sein de l'organisation (risque élevé);
- 2) Fluctuation importante des marchés (risque élevé);
- 3) Départ de ressources importantes (rétention employés) (risque élevé);
- 4) Cyberattaque – intégrité et confidentialité des données;
- 5) Difficulté à recruter des professionnels qualifiés;
- 6) Incidents à caractère raciste ou discriminant;
- 7) Instrumentalisation de la fonction RH;
- 8) Crise médiatique.

Le VRARH indique que, pour chacun des risques, une ou un responsable a été identifié et le développement de plans d'action pour chaque risque est en marche. Pour les risques élevés, 97 % des plans sont déjà développés.

Le VRARH indique qu'il y a d'autres risques à surveiller, notamment l'impact des décisions de l'IRCC sur le recrutement et la rétention des personnes étudiantes. Il y a également la montée de l'intelligence artificielle dont l'impact sur l'enseignement est encore méconnu.

Prochaines étapes

- Révision du plan d'action des risques élevés;
- Sondage à l'ÉDD et auprès des cadres principaux;
- Atelier avec l'ÉDD et les cadres principaux;
- Mise à jour au Comité d'audit;
- Révision des plans d'action des risques modérés et faibles.

Dicussion

Un membre apporte à l'attention des membres qu'il existe d'autres risques, notamment les risques sanitaires, les risques de grèves et les risques liés au terrorisme.

8.5 Autres

Aucun point n'est soulevé.

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-240819**9.1 Nomination de la directrice générale de la bibliothèque**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) rappelle que le poste de direction générale de la bibliothèque a été affiché plus tôt cette année. Une personne a été retenue, toutefois à la suite des négociations, celle-ci a retiré son nom du concours.

Le Comité consultatif de sélection a poursuivi son travail et recommande la candidature de Mme Jeanne Mance Cormier pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Cette recommandation a été adoptée à l'unanimité par le Comité consultatif de sélection.

Le VRER présente le rapport final du Comité.

Présentation du profil de Mme Cormier

Madame Jeanne Mance Cormier détient un diplôme de 2^e cycle en muséologie de l'Université Laval (1991), un certificat en administration muséal – niveau 1 de

l'Association des musées du Nouveau-Brunswick (1990) et un baccalauréat ès arts avec majeure en histoire et mineure en science politique de l'Université de Moncton (1989). Madame Cormier est au service de l'Université de Moncton depuis 1993. Elle est directrice générale de la bibliothèque *par intérim* depuis janvier 2023. Elle a été la directrice de services - conservatrice au CÉAAC et au MAUM à partir de 2019 et conservatrice – recherchiste à partir de 1993 au MAUM de l'Université de Moncton. Elle est activement impliquée dans divers comités et conseils et est une importante interlocutrice avec la communauté.

R : 04-CDU-240921

Isabelle Paulin, appuyée par Jonathan Landry, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Jeanne Mance Cormier** au poste de directrice générale de la bibliothèque pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2029. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

9.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

**10. NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF POUR LE
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU RECTEUR ET VICE-
CHANCELIER**

Voir le Document H

Catégorie – professeure ou professeur (1 poste)

Mise en candidature

Carole Boucher

Proposée par Hélène Albert

Carole Boucher est élue membre du Comité consultatif pour le renouvellement du recteur et vice-chancelier par acclamation.

Catégorie – membres (2 postes)

Mises en candidature

Denise Frenette

Proposée par Hélène Albert

Eddie Rutanga

Proposé par Bruno Roy

***Denise Frenette et Eddie Rutanga** sont élus membres du Comité consultatif pour le renouvellement du recteur et vice-chancelier par acclamation.*

11. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

11.1 Nomination au Conseil de l'Université – membre résidant dans le Nord-Est

Voir le Document I

R : 07-CDU-240921

François Daigle, appuyé par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Diane Carey** comme membre résidant dans le Nord-Est pour un deuxième mandat de trois ans. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

Point d'information

Des questionnaires portant sur le fonctionnement du Conseil de l'Université et l'autoévaluation des membres seront envoyés aux membres au cours des prochaines semaines. Le président invite les membres à les remplir et les remettre au Secrétariat général.

12. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**12.1 Suivi du Sénat académique SAC-240607 ET DU CFI-240830****12.1.1 Création du BASCI**

Voir le Document J

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente les éléments clés du dossier de création du Bureau d'apprentissage par simulation et collaboration interdisciplinaire (BASCI). Il explique que ce nouveau centre de simulation permettra aux personnes étudiantes de vivre des expériences interdisciplinaires.

Des partenariats intéressants avec des intervenantes et des intervenants de la communauté pour l'utilisation des installations du BASCI ont déjà été créés. Le contrat d'une valeur de 500 000 \$ conclu avec Service correctionnel Canada pour la formation de ses agentes et agents correctionnels en est un exemple.

Selon l'Université, le BASCI offre beaucoup de potentiel au niveau de la formation interprofessionnelle, en plus d'autres possibilités, tel que le traitement de phobies par le Service de psychologie, par exemple.

Un budget a été établi pour la mise sur pied et l'opérationnalisation du BASCI. Il y a actuellement un manque à gagner de 42 800 \$. Avec l'accord du Conseil de l'Université, cet investissement annuel de trois ans ferait partie du budget de fonctionnement de l'Université. L'autosuffisance du BASCI à long terme est visée.

Le Comité de finance a donné un avis favorable au projet.

Aucune question n'est soulevée.

R : 08-CDU-240921

Nathalie Brideau, appuyée par Jonathan Landry, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte la création du Bureau d'apprentissage par simulation et collaboration interdisciplinaire (BASCI). »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

12.2 Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires (1^{re} lecture)

D'entrée de jeu, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) déclare un conflit d'intérêts, car il est, tout comme sa conjointe, participant au régime de pension dont il est question. Le Conseil de l'Université accepte que le VRARH puisse faire la présentation, mais il est entendu qu'il ne prendra pas part au débat.

Présentation du VRARH

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le VRARH rappelle que différents scénarios permettant l'indexation du régime de retraite des professeures, professeurs et bibliothécaires (ci-après régime des professeurs) pour les années de service ont été étudiés. Au moment de la signature d'une lettre d'entente avec les trois associations professorales, l'échéancier était fixé au 1^{er} juillet 2024. Notons que le 1^{er} janvier 2025 est maintenant visé.

En ce qui a trait à l'état du régime des professeurs au 31 décembre 2023, le VRARH indique que le ratio de capitalisation selon l'approche de continuité était de 99,4 % avec un déficit de continuité de 1,4 M\$, alors que selon l'approche de solvabilité, il s'élevait à 93,2 % avec un déficit de solvabilité de 19,2 M\$. Le VRARH souligne que l'Université de Moncton détient une exemption de paiements spéciaux pour le déficit de solvabilité. Il illustre à l'aide d'un graphique l'évolution du déficit de continuité. Pour la période de 2009 à 2023, l'on perçoit d'abord une courbe qui croît rapidement avec son sommet en 2012 correspondant à un déficit de continuité de 54 M\$. La courbe décroît ensuite progressivement, et ce, jusqu'en 2023. Lorsqu'un régime n'est pas capitalisé à 100 %, une période de 15 ans est accordée pour effacer le déficit de continuité. À l'Université de Moncton, c'est l'employeur qui assume la majeure partie du déficit. Il est prévu que le régime des professeurs sera entièrement capitalisé en décembre 2024, éliminant ainsi les paiements spéciaux.

Le VRARH présente l'évolution des rendements du régime des professeurs qui peuvent fluctuer selon les années. À titre d'exemple, en 2008, ils étaient de - 15 % alors qu'en 2013, de 14,31 %. En moyenne, le régime atteint ses objectifs de rendements.

Proposition d'indexation du régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires

Le VRARH explique que le coût normal du régime des professeurs correspond actuellement à 13,96 % de la masse salariale du groupe, alors que la cotisation versée est de 18 %, soit 9 % provenant des participantes et participants et 9 % de l'employeur. Il ajoute qu'une indexation à 100 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) entraînerait un coût supplémentaire de 3,54 % de la masse salariale, soit un coût normal de 17,5 %. Ce pourcentage est inférieur à la contribution normale actuelle de 18 %, en plus de laisser une marge de manœuvre de 0,5 % à l'Université.

Le VRARH ajoute que le pourcentage d'indexation serait établi annuellement en octobre comme il l'est pour le régime de pension du Canada. Toutefois, afin d'éviter de sérieuses demandes financières additionnelles du régime, le Comité de retraite est d'accord sur l'établissement d'un plafond annuel de 5 % de l'indexation.

Pour indexer le régime des professeurs, il sera nécessaire de modifier la *politique de financement* du régime. D'une part, les cotisations des participantes et des participants et de l'Université ne seraient jamais inférieures à 9 %, ce qui n'est pas le cas selon la *politique* actuelle. D'autre part, l'Université devra renoncer, en cas de surplus au régime, à un remboursement des paiements supplémentaires effectués dans les années antérieures. Depuis 2011, les paiements spéciaux totalisent un peu plus de 9 M\$ pour le régime de pension des professeurs. Il est à noter qu'avec l'indexation, si le régime dépasse 120 % de capitalisation, le surplus serait utilisé pour indexer les rentes des personnes retraitées pour les années de service avant janvier 2025, la priorité étant accordée à celles et ceux ayant plus d'ancienneté comme participantes ou participants.

En ce qui a trait à un impact possible de l'indexation sur les placements, le VRARH mentionne qu'Assomption Vie ne prévoit pas d'impact, et par conséquent, la *Politique de placement* n'aurait pas à être modifiée.

Enfin, le VRARH indique que l'Université demeure entièrement responsable de la portion pré-2014 d'un déficit.

Discussion

À la suite d'une question d'un membre, le VRARH précise que l'employeur souhaite offrir de meilleures conditions en termes de régimes de pension pour améliorer, entre autres, l'attractivité. Le VRARH rappelle que le dossier est étudié en collaboration avec les trois associations professorales. À noter que les associations voient d'un bon œil l'indexation, pour elles et pour les autres syndicats.

Le dossier est présenté en première lecture et sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil pour adoption.

13. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Daniel Goguen, membre du Comité de placement, présente les rendements des fonds ainsi que les actifs de chacun. Globalement, il considère que les résultats sont bons et positifs.

Fonds	Actifs au 30 juin 2024	Rendement 3 mois	Rendement 1 an	Rendement 4 ans	Rendement 10 ans
Dotation	130,9 M\$	1,6 % Q1	12,3 % Q2	7,7 % Q3	5,8 % Q4
Retraite - Professeurs	233,8 M\$	0,9 % Q2	6,0 % Q4	4,9 % Q4	5,0 % Q4
Retraite - Soutien / Cadres	152,2 M\$	0,9 % Q2	6,0 % Q4	5,0 % Q4	5,0 % Q4

Par ailleurs, le Comité a discuté du modèle de gestion déléguée, des facteurs ESG et de l'indexation du régime des pensions des bibliothécaires, professeures et professeurs.

Aucune question n'est soulevée.

14. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

Denise Frenette, présidente du Comité d'audit, indique que le comité s'est réuni le 27 août et il a examiné les états financiers en vue de la réunion annuelle du Conseil.

Par ailleurs, la présidente indique que le Comité d'audit a accepté qu'un audit du système des salaires soit entrepris. Le rapport sera remis en décembre 2024.

Le comité a également discuté de l'audit du système des revenus, recevables et encaissement. Toutes les actions et recommandations sont complétées sauf une. Le comité a aussi discuté d'un audit des contrôles internes des services alimentaires, de la gestion des risques et du rapport annuel 2023-2024.

Aucune question n'est soulevée.

15. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE

15.1 SAC-240826

Aucune question n'est soulevée.

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1 Inscriptions à l'international

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) explique que le gouvernement fédéral a annoncé de nouvelles mesures pour les personnes étudiantes de l'international. Un projet pilote nommé « Programme pilote pour les étudiants dans les communautés francophones en situation minoritaire » permettra aux personnes étudiantes d'emprunter une trajectoire plus rapide pour obtenir la

résidence permanente. Cela dit, les conditions du programme sont exigeantes financièrement et les détails sont encore peu connus. Notons que l'Algérie, un terrain de recrutement important pour l'Université de Moncton, ne figure pas dans la liste des pays éligibles pour le programme.

Un membre est d'avis que les ressources sont en souffrance à Ottawa et que l'offre des services de soutien pour les nouveaux arrivants est limitée. Le VRARH indique que les équipes de travail sont en discussion avec les services de soutien (ex. CAFI) et que des tables de concertation ont été mises en place pour appuyer les personnes.

Les membres soulèvent diverses préoccupations, notamment la capacité d'accueil, les exigences financières, l'arrivée de nouvelles familles et autres.

Le VRARH indique que des annonces sont faites régulièrement et que l'obtention des détails n'est pas toujours facile. Il indique qu'il faut prévoir des ajustements sur une période de 2 ou 3 ans.

Le recteur reconnaît qu'il y aura des impacts importants. Il rappelle que des changements de gouvernement pourraient engendrer des nouveautés. Par ailleurs, il faut trouver des stratégies pour amoindrir les effets d'une chute de personnes étudiantes.

- Doit-on caper la dépendance financière sur la population étudiante?
- Doit-on recruter davantage au Canada?

Le recteur rappelle qu'il faut améliorer notre attractivité, améliorer nos programmes d'études, développer nos cadres de qualité, publiciser davantage nos points forts et autres. Il faut savoir optimiser le réseau.

Une membre indique qu'il faut communiquer davantage que nous avons les droits de scolarité les plus bas au Nouveau-Brunswick. Il faut faire de la publicité dans les aéroports, dans les écoles, dans les communautés.

Dossier à suivre.

17. DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE – PRÉVISIONS DE LA COLLECTION DE FONDS 2024-2025

Voir le Document K

Le recteur et vice-chancelier présente le tableau de bord du Développement philanthropique pour l'année financière 2024-2025.

Le recteur indique que l'on examine les stratégies en vue de mettre sur pied une campagne de financement pour le CEPS et l'incubateur communautaire. Par ailleurs, la campagne annuelle *Appuyez les Aigles !* et celle du Fonds de bourses Clément-Cormier sont en préparation.

Un membre demande pourquoi l'on dépense un montant d'environ 1 M\$ alors que les revenus projetés sont de l'ordre de 3,2 M\$. Le recteur indique qu'il faut le voir en termes d'investissement sur une durée de 5 à 10 ans.

Le recteur suggère que l'on invite les associations des anciens et amis des trois campus à faire une présentation des activités à une prochaine réunion du Conseil.

Suivi : CEX

18. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Ce rapport a été présenté lors du huis clos (voir point 21 du procès-verbal).

19. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil de l'Université aura lieu le samedi 7 décembre 2024 à 8 h 30, en présentiel, au campus de Moncton.

20. CLÔTURE

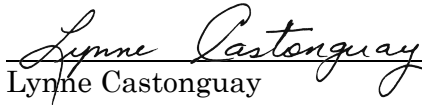
La réunion se termine à 15 h.

21. HUIS-CLOS

Voir le Document L

Tous les membres non-votants quittent la salle.

Le Conseil de l'Université procède à l'évaluation annuelle du recteur et vice-chancelier.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-240921

